

Le rôle du Parlement sous la Ve République

Par lyly, le 28/04/2009 à 18:50

Bonjour, j'ai une dissertation à rendre pour cette semaine, dont le sujet est "le rôle du parlement sous la Ve Répbulique", je voulais savoir si vous pouviez m'indiquer les 2 grands axes à suivre merci :

soit comme plan:

I) Organisation et II) Fonctionnement du Parlement

soit vraiment rester sur les 2 principaux rôles du Parlement et mettre:

I) Légiférer, II) Controle du Gvt

Evidemment les titres seront habillés

Par Elenita, le 28/04/2009 à 20:19

Bonsoir,

J'opterai davantage pour le second plan dans la mesure où le sujet est avant tout axé sur le rôle à proprement parler du Parlement.

Si vraiment vous souhaitez évoquer sa composition ou son fonctionnement, faites le dans l'intro.

Par ailleurs, puisque le sujet précise "sous la V république", pensez également à évoquer l'évolution de son rôle au fil des dernières républiques.

Par lyly, le 29/04/2009 à 14:48

Oui voilà c'est ce que je pensais, car si c'était que "le parlement" le premier sujet aurait convenu... je parlerai de la révision de 2008 aussi dans le II) sur le controle du gyt.

En tout cas merci pour ta réponse

Par Alex77, le 12/05/2009 à 18:59

dans ce type de sujet faut aussi penser à évoquer le fait que le rôle du parlement français est atténué depuis plusieurs années par la transposition de directives européennes

Par kaptainkarott, le 13/05/2009 à 20:46

j'aime bien le parlement légifère.... mais en tre 1958 et 2009 pas de droit de choisir son ordre du jour, vote que des projet de lois et rarement de proposition.

Droit d'amendement difficile.. et je parle pas des lois de finances...

bref... légifère faut le dire assez vite sans trop chercher.

heureusement qu'il y a eu la réforme "sarkozy-Lang" de la constitution